



Appel d'offres

Coordination du projet Découverte et Identité littéraire

OBJET DE L'APPEL D'OFFRES

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches (Conseil de la culture) souhaite recevoir des offres pour des services professionnels pour assurer la coordination du projet Découvertes et identité littéraires.

ORGANISME PROMOTEUR

Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches

310, boulevard Langelier, bureau 120

Québec, Québec, G1K 5N3

Téléphone : 418 -523-1333

Télécopie : 418-523-9944

ccr@culture-quebec.qc.ca

L'entente se fera entre le Conseil de la culture et le fournisseur dont les services seront retenus.

MISSION ET MEMBRES DU CONSEIL DE LA CULTURE

Le Conseil de la culture est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur le territoire étendu et diversifié de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Le Conseil regroupe plus de 200 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels et travailleurs culturels. Engagé au service du milieu culturel depuis 1977, il est le seul à regrouper, à représenter et à offrir des services aux professionnels de l'ensemble des domaines artistiques et culturels.

La concertation menée par le Conseil de la culture conduit à des actions de développement, de sensibilisation, de représentation et de promotion et lui permet de jouer un rôle-conseil en arts et culture auprès de différents partenaires.

RENSEIGNEMENTS

Pour tout renseignement concernant cet appel d'offres, vous pouvez communiquer avec Fnoune Taha, conseillère en développement culturel au Conseil de la culture : 418-523-1333, poste 226 – fnoune.taha@culture-quebec.qc.ca.

Toutes questions relatives à cet appel d'offres doivent nous parvenir par écrit au moins cinq (5) jours ouvrables avant la fin de la date limite pour le dépôt des soumissions. Elles doivent être

adressées à la personne mentionnée au paragraphe précédent. Ces questions ainsi que les réponses seront acheminées à tous les soumissionnaires.

CONTEXTE

La table des lettres du Conseil de la culture travaille depuis un an à développer une initiative structurante pour le milieu littéraire : le projet Découvertes et identité littéraires (titre provisoire).

À la suite de la nomination en octobre 2017 de Québec ville de littérature UNESCO, la table des lettres du Conseil de la culture souhaite se mobiliser afin de mettre en oeuvre une action porteuse pour le milieu littéraire à l'image de cette reconnaissance internationale. Cette nomination permet au milieu littéraire de Québec et de ses régions de se fédérer autour d'une publication accrocheuse, innovante et racée assortie d'un volet web et d'un lancement regroupant le grand public et les créateurs d'aujourd'hui et de demain.

LES OBJECTIFS

- Affirmer la ville de Québec comme ville littéraire dans le cadre du titre « Québec, ville littérature UNESCO », mettre en lumière et valoriser les créateurs, organismes, institutions, etc. des régions de la Capitale-Nationale et de Chaudière-Appalaches.
- Créer un outil reflétant le dynamisme et le bouillon de culture littéraire de la région.
- Faire découvrir cette scène littéraire au grand public amateur de littérature et de culture.
- Fédérer et solidariser l'ensemble du milieu littéraire dans la mesure du possible.
- Dresser un portrait non exhaustif de la scène littéraire.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU PROJET

Une publication promotionnelle et artistique

La publication aura pour but d'inviter à découvrir la ville de Québec, la Capitale-Nationale et la Chaudière-Appalaches par ses auteurs et acteurs culturels du milieu littéraire. Dans cette perspective, la publication offrira un regard inédit et non exhaustif sur la création littéraire. Elle réunira les textes inédits, des reportages, des illustrations, des cartes géographiques, des suggestions de lectures et des portraits d'acteurs littéraires. La publication se lira comme une sorte de ballade physique et littéraire ayant pour thème le territoire comme les quartiers de Québec, des endroits phares et historiques de la capitale culturelle et de ses régions. Faire découvrir la création littéraire par le territoire est une stratégie retenue pour raconter une histoire, celle des créateurs et des passeurs de culture. En somme, le territoire amènera à découvrir l'ensemble des maillons de la scène littéraire, de l'auteur à l'organisme en passant par la maison d'édition.

Pour ce faire, un comité de rédaction sera formé de spécialistes indépendants tels que des journalistes, pigistes, critiques, et ce comité sera chargé de définir la ligne éditoriale et le contenu de la publication dans le respect des orientations validées par la table des lettres du Conseil. Le format est déterminé puisque les membres souhaitent une publication facile à transporter style calepin, de belle apparence pour en faire un objet au contenu et contenant inédits que l'on souhaitera conserver. La table des lettres veut diffuser la publication prioritairement dans les circuits culturels (bibliothèques, librairies, musées, cinéma, etc.) Cette diffusion devra être accompagnée d'une stratégie de déploiement et de rayonnement en visant des collaborations avec la Fabrique culturelle, MATV, les hôtels, tous organismes, entreprises, susceptibles de diffuser le document.

Parcours littéraires en ligne

En complément de la publication, la table de lettres souhaite opérer une plateforme qui dans son contenu et sa formule serait assez simple et déclinerait sous forme de géolocalisation via Google MAPS et qui reprendrait les territoires et lieux à découvrir (littéraires patrimoniaux). Cette publication permettrait également d'indiquer rapidement où le public pourra trouver les lieux de distribution de la publication. La plateforme lui donnera une présence en ligne signifiante tout en proposant un parcours de découvertes simple à identifier.

Lancement festif officiel

Le lancement permettra officiellement de présenter la publication et la plateforme en offrant aux organismes de mettre en valeur certaines de leurs activités et programmations ouvertes au public et au milieu culturel. Ce sera l'occasion pour le grand public de saisir la force d'un milieu culturel vivant, multiple et de repartir avec leur publication.

MANDAT DU COORDONNATEUR

Le coordonnateur devra gérer les trois volets du projet Découvertes et identité littéraires de la table des lettres. Il devra réaliser toutes les étapes du projet en respectant le budget prévu et coordonner les interventions et les communications entre les partenaires, intervenants et parties prenantes au projet. Il coordonnera l'appel de textes, coordonnera le comité de rédaction et participera aux travaux de ce comité formé de professionnels aguerris du milieu littéraire. Il coordonnera la production de la publication en y apportant sa vision et son expertise tout en respectant les orientations des membres de la table des lettres. Il élaborera le parcours littéraire en ligne et la mise en oeuvre du lancement officiel de la publication. Il devra s'assurer de la logistique, des besoins techniques, des autorisations et permis si nécessaires, de la sécurité du public, la régie, et du bon déroulement de l'ensemble des trois volets du projet Découvertes et identité littéraires.

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DU MANDAT DE LA DIRECTION DE PRODUCTION

- Relations avec les partenaires et les organismes participants du milieu littéraire
- Coordination de l'appel de textes et du comité de rédaction de la publication. Programme et assiste à l'ensemble des rencontres du comité
- Collaboration avec le comité de rédaction pour le choix des textes sur appel et sur invitation
- Conception, élaboration et suivi de la mise en oeuvre de la publication (respect de la ligne éditoriale, suivi pour l'édition, le graphisme, l'impression)
- Élabore et assure la distribution stratégique de la publication
- Élaboration et réalisation du parcours littéraire en ligne qui tient compte de la nature et du contenu de la publication
- Conception et mise en oeuvre du lancement officiel en incluant des prestations artistiques à saveur littéraire. Le tout en tenant compte des particularités techniques, du public ciblé et du budget s'y rattachant.
- Gestion des ressources financières et humaines pour la production du projet Découvertes et identité littéraires
- Régie sur place lors du lancement officiel
- Reddition de comptes au Conseil de la culture et aux subventionneurs

ÉCHÉANCIER DE LA COORDINATION DU PROJET DÉCOUVERTE ET IDENTITÉ LITTÉRAIRE

(Veuillez prendre note que l'échéancier peut-être soumis à changement)

FÉVRIER

Embauche d'un(e) coordonnateur(trice) de production

Mise en oeuvre du comité de rédaction

Rédaction de l'appel de textes et commande de textes

Présentation du concept à la table des lettres

MARS

Conception de la publication

Signature des contrats d'auteurs, permis, etc.

Choix de l'illustration-graphisme

Choix de l'entreprise d'impression

Sélection des activités prévues selon les lieux patrimoniaux ciblés

AVRIL

Sélection des textes (appel)

Réception des textes et illustrations (commandes)

Édition et révision

MAI

Graphisme et correction de la publication

Planification de la distribution et de la promotion de la publication

Élaboration du parcours littéraire en ligne
 Préparation du lancement officiel au niveau de la production
 Signature des contrats liés au lancement officiel
 Coordination des besoins techniques auprès des partenaires du lancement officiel

JUIN

Impression de la publication
 Campagne de promotion
 Lancement officiel (régie)
 Distribution

JUILLET

Dépôt du rapport

Le Conseil de la culture restera partie prenante de tout le processus puisque des rencontres de travail avec le coordonnateur seront organisées. Ainsi, le Conseil de la culture s'assurera de la bonne marche du projet et de la progression du projet. La conseillère en développement culturel apportera un soutien ainsi qu'une supervision directe auprès du coordonnateur engagé.

BIENS LIVRABLES POUR LES OFFRES DE SERVICES

Les fournisseurs qui répondent à l'appel d'offres doivent soumettre :

1. Le prix du contrat (banque de 200 heures);
2. Le nom du coordonnateur et son curriculum vitae;
3. La description de ses expériences pertinentes;
4. La description de ses principales réalisations pertinentes au projet;
5. Une proposition/vision de la publication

HONORAIRES

La rémunération est faite sur une base forfaitaire pour 200 heures de travail. Aucun dépassement de coût d'honoraires ne sera accepté.

Les soumissions doivent contenir les différentes modalités du coût net plus les taxes.

Le Conseil de la culture se réserve le droit de n'accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions qui lui sont présentées et n'encourra aucune obligation, poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subies par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Le présent appel d'offres est lié à la confirmation du financement rattaché à la réalisation du projet Découvertes et identité littéraires.

RESPONSABILITÉ DU FOURNISSEUR

310 boulevard Langelier
 bureau 120
 Québec (Québec)
 G1K 5N3

téléphone: (418) 523-1333
 télécopieur: (418) 523-9944
 ccr@culture-quebec.qc.ca
 www.culture-quebec.qc.ca

Le fournisseur est tenu d'une obligation de résultat et doit s'acquitter de sa tâche au mieux des intérêts du Conseil de la culture, avec prudence et diligence et conformément aux usages et règles de son art.

Il demeure en tout temps seul responsable de tous les actes professionnels posés en relation avec les services fournis.

CONDITIONS SPÉCIFIQUES

Les auteurs qui souhaitent déposer leurs offres de contractuel au présent appel doivent prendre en considération qu'ils ne pourront pas soumettre de texte pour le projet Découverte et Identité littéraire.

DATE D'ÉCHÉANCE ET DE DÉPÔT DES OFFRES DE SERVICES

Les offres doivent être déposées au plus tard, le 15 février 2019 10 h par courriel à :
fnoune.taha@culture-quebec.qc.ca

Toute soumission reçue après la date et l'heure de réception indiquée ne sera pas considérée.

Le Conseil de la culture n'est pas tenu de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission. Pour être considérée conforme (à défaut de quoi une soumission pourra être rejetée), la soumission doit contenir tous les biens livrables énumérés à la page 5.